

précisait que, grâce aux sanctions et à l'embargo, on avait clairement signifié à Saddam Hussein qu'il était isolé de la collectivité des nations.⁹

Quand la désapprobation de la communauté mondiale ne mobilise pas la population de l'État cible au point qu'elle exige une correction des politiques de son gouvernement, les sanctions économiques n'auront de force coercitive que si elles persuadent les dirigeants politiques en place de la nécessité d'en arriver à un compromis pour éviter la catastrophe économique, pour eux-mêmes ou pour leur pays tout entier. *Idéalement, les mesures économiques coercitives doivent viser uniquement ceux qui, dans un État, possèdent suffisamment d'influence politique. L'opération exige un savoir-faire considérable, au demeurant fort difficile à acquérir.*

3. La mise en pratique des sanctions

3.1 Les exportations de denrées vers l'État cible

La meilleure façon d'attirer l'attention de la population sur la guerre économique consiste à cibler d'abord la nourriture, car on portera ainsi atteinte à la santé publique. Réagissant à l'agression iraquienne contre le Koweït, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, le 2 août 1990, la résolution 661 qui prohibait tout commerce vers et depuis l'Iraq et le Koweït occupé, sauf en ce qui concernait les médicaments et l'aide alimentaire. La résolution 670 a étendu l'interdiction au transport aérien, tandis que la résolution 678 précisait que l'on pouvait avoir recours à tous les moyens nécessaires pour assurer la mise en oeuvre des sanctions. Un comité spécial, appelé «Comité 661», fut formé et chargé d'étudier de possibles exceptions au régime; la lourdeur de son mécanisme de fonctionnement fondé sur l'unanimité des décisions le privait de toute influence réelle sur l'application des contraintes. Même l'aide humanitaire, dont le passage n'était pourtant pas interdit, cessa d'être acheminée vers l'Iraq quand la coalition, dans sa grande détermination, fit adopter la résolution 666 qui réservait la distribution des denrées aux organismes approuvés par l'ONU, alors même que ces derniers ne possédaient en fait aucun moyen de pénétrer dans le pays.

L'étude réalisée par Mancur Olson, dont les résultats ont été publiés il y a 28 ans, démontrait pourtant que la nourriture était une bien faible arme dans la guerre

⁹ Voir à ce sujet les procès-verbaux du 101^e Congrès, 7 décembre 1990, 5 h 40 HNE.